

# L'enquête OFATS, méthodologie et premiers résultats de l'enquête pilote 2007

L'objet de cet article est de présenter l'enquête « OFATS », destinée à mesurer l'implantation étrangère des groupes français à travers le dénombrement et la caractérisation de leurs filiales opérant hors du territoire national. Sont présentés ici l'enquête et son mode de questionnement, les redressements au titre de la non-réponse ainsi que les premiers résultats issus de l'enquête pilote OFATS pour l'année 2007. Outre le caractère inédit de cette enquête pour décrire le déploiement international des groupes français, ce dispositif pourrait permettre de profiler les groupes de taille médiane. Ceux-ci sont en effet trop nombreux pour faire l'objet d'un suivi spécifique, comme c'est le cas pour la centaine des plus grands groupes français opérant en France.

Les groupes sont devenus des entités économiques de plus en plus complexes dont l'activité se développe souvent au-delà des frontières. Les sources d'information permettant d'évaluer le déploiement international des groupes et leur contribution à l'activité économique des différents pays sont peu nombreuses et parfois difficiles à réconcilier. Les statistiques relatives aux échanges extérieurs de marchandises et celles de la balance des paiements apportent un éclairage spécifique au sujet de la mondialisation de l'économie sans pour autant caractériser de manière précise l'activité internationale des groupes.

L'enquête « filiales » menée tous les deux ans par les missions économiques locales de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique (DGTPE) était jusqu'à présent la seule source permettant d'évaluer les intérêts français à l'étranger, au travers du nombre d'implantations des groupes français (sociétés détenues à plus de 10 % par une maison mère française, établissements secondaires ou bureaux de représentation) et de leur poids en termes de chiffre d'affaires et d'effectif. Le taux de couverture de cette enquête était toutefois variable selon la taille des pays et la fiabilité des informations collectées difficile à évaluer.

Pour répondre à la demande croissante d'informations sur la mondialisation, les organisations internationales (OCDE<sup>16</sup>, Eurostat) ont donc souhaité développer des statistiques rendant compte des activités des sociétés résidentes d'un pays contrôlées par un groupe d'une nationalité différente.

Ces statistiques, communément appelées FATS (Foreign Affiliates Statistics) cherchent à mesurer, d'une part, l'activité des firmes étrangères sur le

territoire domestique - volet *Inward* et, d'autre part, l'activité des firmes domestiques situées à l'étranger - volet *Outward*.

Le règlement N° 716 adopté en juin 2007 par les États membres de l'Union européenne rend obligatoire la production et la transmission des statistiques FATS à partir de 2009. Ce règlement cherche à harmoniser les deux dispositifs « Outward » et « Inward » quant aux données collectées et, éventuellement, à les enrichir de variables supplémentaires pour les caractériser, notamment leurs échanges extérieurs de biens et de services et la part de ceux-ci interne au groupe.

À côté de la collecte des onze variables définies par le règlement pour caractériser les filiales françaises de groupes étrangers (Inward FATS), l'Insee a lancé en 2009 une enquête pilote auprès des groupes français détenant au moins une filiale en dehors de l'Union européenne. Cette enquête, dite « OFATS » pour « Outward FATS », a pour objectif, d'une part, de collecter les trois variables rendues obligatoires par le règlement européen (nombre de filiales, chiffre d'affaires et effectif), détaillées par pays et secteur d'activité et, d'autre part, de tester la collecte de variables complémentaires, demandées dans le volet « Inward FATS ». Outre les données de coûts du personnel et d'investissements corporels, la faisabilité a porté sur les variables du commerce extérieur. À terme, pour Eurostat, l'objectif est de rapprocher, par symétrie, les données collectées dans les deux sources Inward et Outward pour reconstituer l'ensemble du puzzle.

## Une enquête inédite qui interroge les groupes français sur leurs filiales étrangères

Afin de répondre au règlement européen, l'Insee a mis en place le dispositif d'enquête annuelle OFATS. Une première édition, portant sur l'année 2007, a interrogé l'ensemble des groupes ayant leur tête de groupe en France et détenant au moins une filiale hors pays de l'Union européenne.

<sup>16</sup> Organisation de coopération et de développement économiques.

En dépit de cette restriction de champ, le questionnement a porté sur la totalité de leurs filiales, qu'elles soient localisées dans un pays de l'Union européenne ou hors de celle-ci. Tous les secteurs d'activité marchands sont concernés, à l'exception du secteur bancaire pour lequel la Banque de France a collecté les informations des principaux acteurs du marché, à partir de ses sources, pour répondre au règlement européen.

Le questionnaire est destiné, selon le règlement européen, à l'UCI, « Ultimate Controlling Institutional Unit », c'est à dire à l'unité qui fait office de centre de décision pour le groupe et qui, généralement, dispose de l'ensemble des données des filiales, en vu de leur consolidation comptable. L'UCI correspond dans la plupart des cas à la GGH, « Global Group Head », qui est l'unité tête de groupe, mais peut dans certains cas correspondre à une autre unité du groupe, distincte de l'entité tête de groupe. La sélection des UCI à enquêter s'est donc effectuée en deux étapes : une sélection des têtes de groupe françaises à partir du fichier « Lifi étendu » (données issues de l'enquête sur les liaisons financières de l'Insee complétées par les données de la base de données privée Diane - Bureau Van Dijk, pour les groupes de moindre taille). Ce sont environ 1 600 têtes de groupes qui ont été sélectionnées à partir de cette source.

À partir de cette première sélection, plusieurs têtes de groupe ont été remplacées par une autre unité appartenant au groupe et correspondant davantage au concept de l'UCI. C'est le cas par exemple des holdings financières qui, généralement, ne détiennent pas l'ensemble des données économiques des filiales, mais aussi le cas des têtes de groupe qui appartiennent à des familles.

Certains groupes dont la tête est implantée à l'étranger ont été ajoutés à la population, lorsque l'essentiel de leur activité est réalisé en France.

La dernière étape de cette sélection a consisté à vérifier dans le répertoire Sirene la pérennité des unités sélectionnées, compte tenu de l'importance de la mouvance des groupes et de leur périmètre. Cette vérification a conduit à remplacer une soixantaine de sociétés par une autre entité du groupe. Au total, ce sont près de 200 unités de la population sélectionnée qui ont fait l'objet d'un remplacement par une autre unité avant la transmission des questionnaires.

En plus des trois variables obligatoires (nombre de filiales, chiffre d'affaires et effectif) à détailler par croisement pays et activité, un questionnement a été ajouté sur ces mêmes indicateurs par grandes zones géographiques : France, Union européenne hors France, hors Union européenne, et Monde (somme des trois zones précédentes). Ces informations consolidées

permettent de disposer de données de cadrage relatives au groupe. Par ailleurs, cinq variables supplémentaires, parmi les sept variables optionnelles proposées par Eurostat, ont été ajoutées au questionnement<sup>17</sup> : les exportations totales et la part d'intra-groupe, les importations intra-groupe de biens et de services, le coût du personnel et les investissements en biens durables (actifs corporels). Enfin, à la demande de la Banque de France, afin d'améliorer l'évaluation des bénéfices réinvestis<sup>18</sup> dans les flux de la balance des paiements, deux autres variables ont été ajoutées : le « résultat net part du groupe » et l'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes), qui sont à détailler selon le découpage géographique UE et hors UE.

Les données sont à préciser, par croisement du pays et de l'activité : au niveau des divisions de la nomenclature NACE rév2 (2 positions des codes) pour l'activité, et par pays d'implantation des filiales selon la nomenclature officielle des codes géographiques (codes ISO).

En dépit du caractère inédit de cette enquête, avec 1 160 groupes enquêtés appartenant au champ de l'enquête (1 600 groupes enquêtés dont 439 groupes hors champ), le taux de retour s'est élevé à 71 %, soit 826 répondants parmi les 1 161 groupes appartenant au champ de l'enquête. Les taux de réponse se sont avérés satisfaisants pour les trois variables obligatoires (chiffres d'affaires - effectifs salariés et nombre de filiales), mais plus faibles pour les variables relatives aux échanges de biens et de services (totales et intra-groupe). Par ailleurs, les groupes ont le plus souvent privilégié la transmission de données consolidées probablement plus accessibles que les données des comptes sociaux des filiales<sup>19</sup>.

Les 50 premiers groupes répondants, au regard de leur

<sup>17</sup> Le test du questionnaire auprès de 20 grands groupes a conduit à exclure le total des importations, variable qui ne figure quasiment jamais dans les *reportings* de consolidation des groupes. Les données d'achat collectées par les sociétés mères auprès de leurs filiales concernent l'ensemble des achats et non les seuls achats de biens et de services auprès d'un pays tiers. L'autre variable exclue est la valeur ajoutée des filiales ; cet indicateur n'est pas calculé par les groupes.

<sup>18</sup> Il s'agit pour la Banque de France d'inclure dans les flux de la balance des paiements, les bénéfices réinvestis dans le cadre des relations d'investissements directs entre sociétés affiliées résidentes ou non. Les bénéfices réinvestis se définissent comme la différence entre les résultats dégagés par les entreprises au cours d'une année donnée et les dividendes versés au cours de la même année sur les résultats de l'année précédente.

<sup>19</sup> Cela tient au fait que ce sont le plus souvent les responsables des services de consolidation des groupes qui ont répondu. Dans un certain nombre de cas, les données de leurs *reportings* intègrent des données issues des comptes sociaux qui ont déjà fait l'objet en amont de plusieurs types de retraitements (conversion en normes IFRS...).

chiffre d'affaires monde, contribuent à hauteur de 80 % du CA monde déclaré par l'ensemble des répondants à l'enquête, 86 % du chiffre d'affaires hors UE et 77 % du chiffre d'affaires France. On retrouve la même prééminence de ces grands groupes pour les effectifs puisqu'ils totalisent environ 75 % des effectifs Monde et près de 80 % des effectifs hors UE déclarés dans l'enquête.

### **Des redressements sur mesure en fonction de la taille des groupes**

Les techniques usuelles de redressement de données se sont avérées plus difficiles à mettre en œuvre dans le cas de cette enquête, en raison d'une part, de la faible taille de l'échantillon et, d'autre part, de la singularité et du poids des plus grands groupes. Pour l'exploitation de cette enquête pilote, les redressements n'ont porté que sur les trois variables obligatoires, afin de pouvoir procéder à une première évaluation de l'importance du déploiement des groupes français à l'étranger. Lors des prochaines enquêtes, les retraitements concerneront toutes les variables de l'enquête.

En dehors des contrôles usuels de cohérence des données, deux types de retraitements ont été réalisés : pour corriger la non-réponse partielle d'une part, et la non-réponse totale d'autre part. Les premières corrections concernent les questionnaires complétés partiellement et les secondes, le traitement des questionnaires non retournés ou dont les informations sont inexploitables.

Les méthodes utilisées pour la correction de la non-réponse partielle diffèrent selon le degré de complétude des questionnaires retournés. Dans la mesure du possible, on a privilégié le recours à des informations individuelles du groupe pour estimer les informations manquantes. De ce point de vue, l'ajout au questionnaire de données additionnelles de cadrage (variables obligatoires détaillées par grandes zones géographiques) s'est révélé fort utile pour effectuer ces redressements. En effet, ces informations ont été en général mieux renseignées que celles détaillées par pays et par secteur d'activité, plus difficiles à collecter.

Le cas le plus fréquent de non-réponse partielle observé dans l'enquête pilote concerne les groupes qui ont fourni l'ensemble des données de cadrage mais qui n'ont pas complété le détail par pays et activité pour une des trois variables obligatoires, le plus souvent l'effectif. Pour compléter les informations manquantes on a donc utilisé la répartition par pays et activité des variables correctement complétées pour estimer à partir du montant global de la variable UE hors France / hors UE, collecté dans les données de cadrage, sa ventilation croisée par pays et activité.

Dans les cas, peu nombreux, où l'un des trois indicateurs obligatoires n'était renseigné ni par pays et

activité, ni par grandes zones géographiques, on a réalisé une imputation statistique, à partir de la médiane de l'indicateur, calculée pour les groupes appartenant aux mêmes secteurs d'activité.

Pour la correction au titre de la non-réponse totale, deux approches distinctes ont été retenues ici. Premièrement, les grands groupes non-répondants ont fait l'objet d'un traitement individualisé. Ces derniers sont très spécifiques et leur poids est très important, ce qui justifie un traitement au cas par cas. Pour ces grands groupes non-répondants, lorsque les relances successives n'ont pas permis de recueillir les informations, nous avons tenté de reconstituer les données manquantes à partir des informations communiquées dans leurs rapports d'activités. La plupart des grands groupes, notamment ceux qui sont cotés en bourse, sont tenus de publier certaines informations financières destinées à éclairer leurs investisseurs sur la nature de leurs activités et leurs performances.

Parmi ces informations, le détail de l'ensemble des filiales du périmètre de consolidation du groupe par pays ainsi que les informations sectorielles communiquées conformément à la norme comptable IFRS 8 (CA et effectifs par grands secteurs d'activités et/ou zones géographiques ou pays) permettent, quand elles sont détaillées dans la documentation financière du groupe, de palier le manque d'informations. Un peu moins d'une dizaine de grands groupes ont fait l'objet de tels retraitements, très coûteux en temps. Ils devraient cependant être plus limités à l'avenir dans le cadre du profilage des groupes de la cible 1 (un peu moins d'une centaine de groupes français) qui permettra d'obtenir directement ces informations auprès des services de consolidation.

À l'issue de ces retraitements, une strate regroupant les unités non substituables est constituée : elle rassemble un peu moins de la centaine des plus grands groupes français implantés à l'étranger (sélectionnés à partir du CA cumulé France), et parmi eux les répondants à l'enquête et les non-répondants ayant fait l'objet d'un retraitement spécifique. Cette strate est composée quasiment des mêmes groupes que ceux de la cible 1 du profilage.

Pour les autres groupes, trop nombreux pour faire l'objet d'un traitement au cas par cas, les redressements au titre de la non-réponse totale sont automatisés à partir de la méthode de « repondération des répondants ». Le principe de cette méthode consiste à pondérer davantage les informations issues des groupes répondants et à considérer comme nul le poids des non-répondants. Ce principe est affiné en constituant des sous-populations de réponse homogène, c'est à dire des sous-populations dans lesquelles les groupes interrogés ont un comportement de réponse similaire.

La constitution de ces sous-populations s'effectue sur l'ensemble des groupes du champ de l'enquête (répondants et non-répondants) en fonction d'informations connues pour l'ensemble des groupes, ici le secteur d'activité et la taille, estimée par le CA France cumulé ou les effectifs France du groupe. Cette analyse se fait au moyen d'une régression logistique appliquée sur le champ de l'enquête, hors strate exhaustive, pour choisir les variables les plus significatives de la non-réponse et réaliser les regroupements adéquats de modalités.

La faible taille de la population des groupes enquêtés (826 répondants et 334 non-répondants) contraint fortement le nombre de groupes de réponses homogènes (GRH) constitués : 7 GRH ont été retenus pour le calcul des coefficients de pondération<sup>20</sup>. La combinaison des facteurs taille et secteur a dû être abandonnée compte tenu de la taille trop faible des strates constituées.

Le coefficient de pondération par GRH est calculé comme l'inverse du taux de réponse de la GRH, les pondérations les plus élevées obtenues dans le cadre de l'enquête pilote concernent les secteurs des transports et de l'entreposage et les activités scientifiques et techniques. Elles varient suivant les secteurs entre 1,1 et 3. La hiérarchie des valeurs de ces coefficients selon les secteurs reste la même si l'on utilise non pas le nombre de groupes non répondants mais leur CA cumulé France ou leur effectif France pour les calculer (cf. schéma p. 18).

Les redressements effectués ont un impact relativement faible sur la valeur des indicateurs collectés dans le cadre de l'enquête, notamment sur le chiffre d'affaires qui, des trois indicateurs obligatoires, est celui qui a été le mieux complété. Ce résultat tient à l'importance marginale de la non-réponse partielle et à la contribution majeure des grands groupes, appartenant à la strate exhaustive dans les indicateurs de l'enquête (cf. tableau 1 p. 19).

### **Plus de la moitié des effectifs ou du chiffre d'affaires à l'étranger**

Après redressement de l'enquête pilote, on évalue le nombre de filiales de groupes français implantés à l'étranger à 24 500, soit 54 % du périmètre de ces groupes. Le CA réalisé par ces implantations étrangères s'élève à 960 milliards d'euros, soit 55,5 % du CA

<sup>20</sup> Après plusieurs itérations, les secteurs suivants, qui correspondent à des regroupements des divisions de la NAF, ont été retenus pour constituer les GRH : 1- industries extractives et manufacturières ; 2- commerce et réparation automobile ; 3- transports et entreposage, services aux particuliers ; 4- information et télécommunications ; 5- activités financières ; 6- assurance et immobilier ; 7- activités scientifiques et techniques.

consolidé des groupes, et les effectifs à près de 4 millions de salariés, soit 52,5 % des effectifs totaux. Ces résultats masquent toutefois une grande différence dans le degré d'internationalisation : les plus grands groupes effectuent environ 60 % de leur activité hors du territoire national tandis que pour les autres groupes, l'implantation à l'étranger concerne 30 % de l'activité et de l'emploi (cf. tableau 2 p. 19).

La plupart des grands groupes ont une implantation multinationale avec une présence dans 35 pays en moyenne. Le degré d'internationalisation des groupes de taille intermédiaire est nettement plus limité, avec une présence plus localisée (en moyenne, ils sont présents dans 7 pays). Les petits groupes, quant eux, ne détiennent généralement qu'une ou deux filiales à l'étranger. Hors Union européenne, les États-Unis sont la première zone d'accueil des filiales étrangères des groupes français, avec 26 % des effectifs, 35 % du CA consolidé réalisé et 17 % du nombre de filiales hors pays de l'UE. Les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) concentrent à eux quatre les mêmes effectifs et le même nombre de filiales que les États-Unis, mais la part du CA consolidé de ces pays dans le CA hors UE des groupes y est plus faible (12 %) (voir les graphiques 1, 2 et 3 p. 20 et 21).

Le recensement des filiales au sein de l'UE sera plus complet au moment de la publication des résultats de l'enquête portant sur l'année 2009, car le champ de cette enquête a été élargi aux groupes ayant au moins une filiale hors de France. Au plan sectoriel, les premiers résultats montrent une présence plus importante des filiales commerciales dans les pays développés et une concentration des filiales industrielles relativement plus importante dans les autres zones géographiques.

Ces résultats sont en ligne avec la théorie économique qui postule que les deux principales motivations de l'investissement à l'étranger seraient la proximité du marché pour mieux coller à la demande et la recherche de facteurs de production à des coûts plus attractifs. Ces premiers résultats sont détaillés sur le site de l'Insee<sup>21</sup>.

### **Des liens avec le profilage des groupes, qui pourrait conduire prochainement à une plus grande coordination des deux dispositifs**

Le profilage des groupes, projet qui s'inscrit dans la seconde phase du programme de refonte des statistiques d'entreprises (Resane phase 2), vise à utiliser « l'entreprise » au sens économique du terme, comme unité statistique de référence, en lieu et place des unités légales.

<sup>21</sup> [www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=implantation-groupes-francais-etranger-2007](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=implantation-groupes-francais-etranger-2007)

Pour mener à bien cet exercice, les groupes ont été répartis suivant 3 cibles, en fonction de leur taille, de leur nombre et de leur degré de complexité : « cible 1 » pour les groupes les plus grands et les plus complexes, « cible 2 » pour les plus petits et les plus simples (mais aussi les plus nombreux) et « cible 3 » pour les groupes de taille comprise entre ces deux catégories.

Les groupes appartenant à la cible 1 (un peu moins d'une centaine de groupes) qui comptent parmi les plus grands ou les plus complexes feront l'objet d'un profilage individualisé, en collaboration avec le groupe. La plupart de ces groupes ont leur principal centre de décision (UCI) situé en France. C'est en général à ce niveau que sont collectées et synthétisées l'ensemble des informations financières relatives au groupe. Lors des contacts avec les groupes en vue du profilage, le périmètre du groupe est contrôlé société par société et la liste des « entreprises » est établie d'abord au niveau global (« Global Entreprise »), puis restreinte au périmètre national (« Truncated Entreprise »). En plus des variables comptables collectées dans le cadre du profilage du groupe au plan national, des données de cadrage (CA, effectifs, nombre de filiales) sont recueillies pour les « Global Entreprises » et les « Truncated Entreprises ».

Les groupes de cette cible appartiennent tous à la population interrogée dans le cadre de l'enquête OFATS et généralement ce sont les mêmes services, ceux en charge du *reporting* et de la consolidation du groupe, qui élaborent les données de l'enquête OFATS et celles demandées dans le cadre du profilage (périmètres et comptes des entreprises profilées au plan national). Sous réserve que la notion d'« entreprise » dans le cadre de l'enquête OFATS, coïncide bien avec celle utilisée dans le cadre du profilage, les rendez-vous annuels avec les groupes devraient permettre de collecter les principaux indicateurs de l'enquête OFATS au plan global et au plan national avec des définitions et des normes comptables comparables. À l'échelle européenne, le projet pourrait se décliner de la même façon pour les 500 plus grands groupes européens, l'institut national statistique du pays où se situe l'UCI du groupe profilé ayant en charge la collecte des informations. Pour les groupes de la cible 1, le profilage pourrait donc à terme se substituer aux informations issues de l'enquête OFATS.

Par ailleurs, l'enquête OFATS pourrait être une piste à explorer pour effectuer le profilage des groupes de taille médiane, c'est à dire ceux de la cible 3, à l'échelle nationale ou européenne. En France, on recense 1 600 groupes de taille médiane, employant entre 500 et 10 000 salariés. Ces groupes, trop nombreux pour se prêter à une étude au cas par cas comme ceux de la cible 1, feront donc l'objet d'un profilage allégé, dont la faisabilité est à l'étude. À la condition que les définitions de l'entreprise soient identiques dans les deux dispositifs et qu'on puisse

collecter pour ces groupes les mêmes données de cadrage pour la partie française de leurs activités et pour la partie à l'étranger, le profilage des groupes de la cible 3 pourrait donc s'appuyer largement sur cette source. Le champ des groupes de cette cible pourrait en outre être étendu aux groupes de taille inférieure ayant une activité significative à l'étranger.

Compte tenu des liens entre le profilage et les statistiques FATS, une plus grande coordination de ces deux dispositifs, via la convergence des champs et des concepts auxquels ils se rapportent, devrait permettre une plus grande cohérence des statistiques relatives aux groupes au plan national et européen.

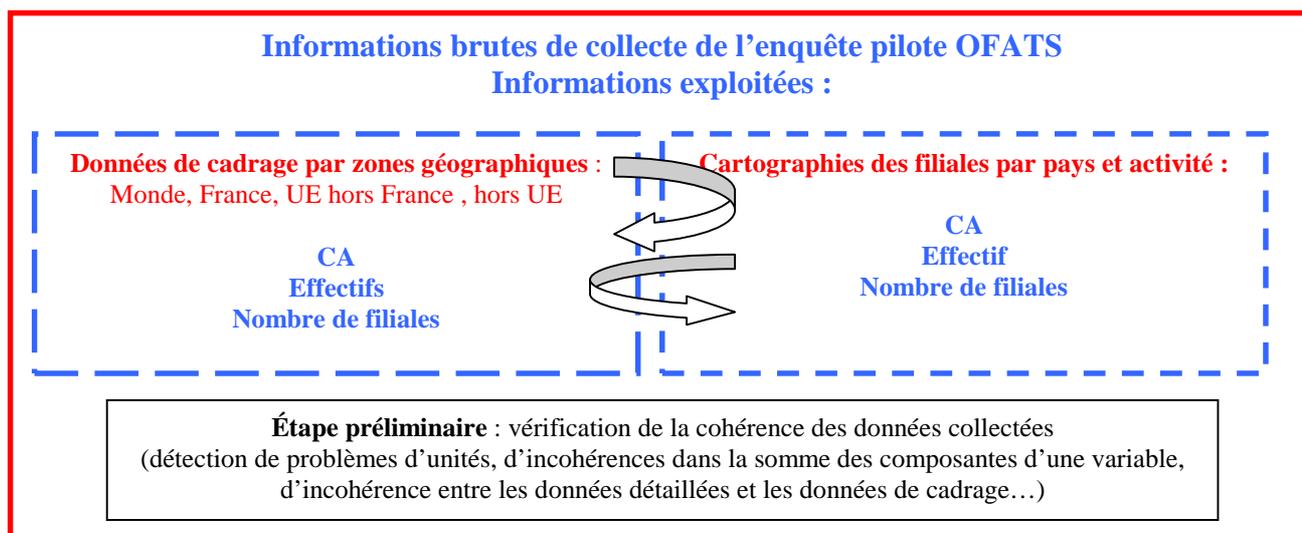
### **Colette HÉRICHER et Agnès TOPIOL**

Colette Héricher et Agnès Topiol sont expertes en profilage au sein de la division Profilage et traitement des grandes unités (PTGU), Département répertoires, infrastructures et statistiques structurelles (Driss), Direction des statistiques d'entreprises

### **Références bibliographiques**

- « Le règlement européen Fats : des statistiques pour mieux comprendre la mondialisation des économies », article de D. Francoz paru en 2007 dans La Lettre du SSE n° 61.
- « La présence des entreprises françaises dans le monde », Raphaël Cancé, Lettre Trésor Eco n°45, octobre 2008.
- Investissement direct étranger et performances des entreprises, rapport du Conseil d'Analyse Économique, mai 2010.
- Le profilage et son impact sur la représentation de l'appareil productif, Vincent Hecquet, contribution au 13<sup>e</sup> colloque de l'Association de comptabilité nationale, juin 2010.
- « Les investissements directs français à l'étranger et étrangers en France en 2009 », Bulletin de la Banque de France n°181, 3<sup>e</sup> trimestre 2010.
- « L'accélération de l'internationalisation des grands groupes français entre 1997 et 2002 », Lise Dervieux, Économie et Statistique n°363-364-365, 2003.
- « Comment redresser une enquête thématique », Béatrice Neiter et Benoît Buisson, Document de travail de la Direction des statistiques d'entreprises, E201001.
- « La correction de la non-réponse par repondération et par imputation », Nathalie Caron, Méthodologie statistique, Document de travail n° M0502.

## Schéma : synthèse des redressements



**Strate exhaustive :**  
100 groupes dont le CA France est le plus élevé

**Groupes appartenant au champ de l'enquête**  
(hors groupes de la strate exhaustive)

### Traitements individualisés pour les non répondants

Reconstitution des variables de l'enquête par pays et par secteur à partir des informations issues des rapports d'activités  
(source : périmètre de consolidation des groupes et information sectorielle relative à la norme IFRS8)

### Étape 1 : redressement de la non-réponse partielle

- Recours aux informations de cadrage et aux informations par pays\*secteurs des autres variables **quand elles sont disponibles**

#### Quand l'information individuelle est non disponible

- Imputation des variables manquantes par **la médiane de l'indicateur par pays\*secteur** renseignée par des groupes appartenant aux mêmes secteurs d'activité

### Étape 2 : redressement non-réponse totale

#### Méthode de repondération des répondants

- Détermination de groupes de réponses homogènes (GRH) à partir du secteur d'activité (regroupement des divisions de la NAF rév 2 en 7 groupes).
- Calcul des taux de réponse.
- Calcul des coefficients de pondération = 1/taux de réponse
- Les variables des groupes répondants classés par GRH sont pondérées par ce coefficient.

**Tableau 1 : Les résultats issus de la collecte brute et des différents types de retraitement pour la non- réponse (hors banques)**

	Monde	UE hors France	Hors UE	Total des filiales hors France
<b>Données issues de la collecte détaillée par secteurs*pays du questionnaire</b>				
Ces données intègrent les informations reconstituées pour les grands non-répondants ainsi que de premières corrections liées à des problèmes d'unités.				
CA_C (mds d'euros)	-	489,3	424,8	914,1
Effectif (en millions)	-	1,63	1,75	3,38
Nombre de filiales	-	10 209	10 231	20 440
<b>Données après retraitements au titre de la non-réponse partielle</b>				
CA_C (mds d'euros)	1 641,2	491,2	426,9	918,1
Effectif (en millions)	7,05	1,74	2,03	3,77
Nombre de filiales	39 100	10 970	10 713	21 683
<b>Données après retraitements au titre de la non-réponse globale</b>				
CA_C (mds d'euros)	1 722,9	494,9	461,7	956,6
Effectif (en millions)	7,53	1,77	2,18	3,95
Nombre de filiales	45 210	11 867	12 613	24 480

Source : enquête pilote OFATS 2007. Lecture : les données présentées dans la première des trois parties du tableau ci-dessus ne sont pas celles issues de la collecte brute, autrement dit, elles ont été retraitées. Compte tenu de certaines incohérences de déclaration (problèmes d'unités, effectifs négatifs...), la présentation des résultats bruts aurait en effet été déroutante. Ces données sont celles utilisées avant application des corrections au titre de la non-réponse partielle. La partie Monde n'est pas indiquée car elle n'est pas demandée dans cette partie du questionnaire. Dans l'ordre des traitements, ce n'est qu'après les redressements au titre de la non-réponse partielle, que les données de cadrage et les données détaillées par pays et secteurs ont été mises en cohérence.

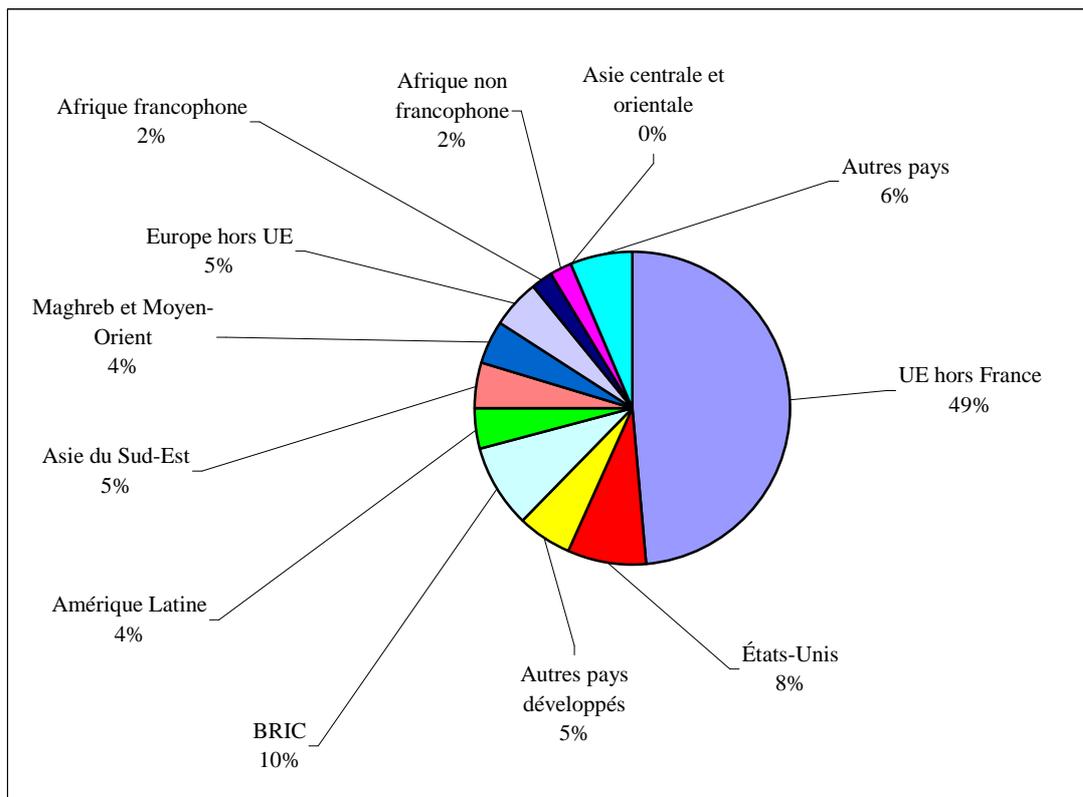
**Tableau 2 : Les implantations des groupes français internationalisés**

	Monde	Union européenne	Hors Union européenne	Total Hors France
<b>Ensemble des groupes hors secteur bancaire</b>				
Chiffre d'affaires consolidé (en milliards d'euros)	1 722,9	494,9	461,7	956,6
Effectifs (en millions)	7,53	1,77	2,18	3,95
Nombre de filiales	45 210	11 867	12 613	24 480
<b>Dont très grands groupes (CA monde &gt; 2 mds d'euros ou effectif monde &gt; 10 000)</b>				
Chiffre d'affaires consolidé (en milliards d'euros)	1 439,2	456,7	412	868,7
Effectifs (en millions)	6,05	1,55	1,89	3,44
Nombre de filiales	24 935	7 538	7 500	15 038
<b>Groupes de taille intermédiaire et petits groupes</b>				
Chiffre d'affaires consolidé (en milliards d'euros)	283,7	38,2	49,7	87,9
Effectifs (en millions)	1,48	0,22	0,29	0,51
Nombre de filiales	20 275	4 329	5 113	9 442
<b>Secteur bancaire</b>				
Produit net bancaire (PNB) (en milliards d'euros)	129,7	24,1	15,0	39,1
Effectifs (en millions)	0,62	0,10	0,10	0,20
Nombre de filiales	1 930	600	480	1 080

Source : enquête pilote OFATS 2007- redressements et calculs Insee. Les données relatives au secteur bancaire ont été collectées par la Banque de France pour les principales institutions de crédit françaises. Champ : groupes français hors banques ayant au moins une filiale implantée hors de l'UE.

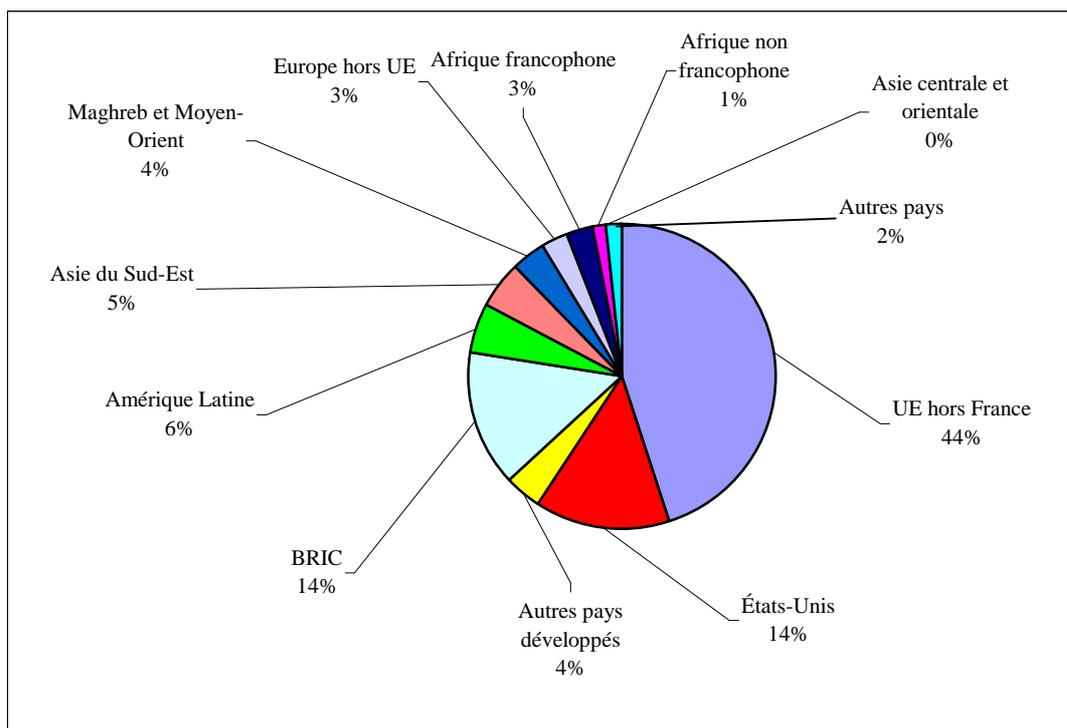
## Graphiques 1, 2 et 3 : Répartition du nombre de filiales et des effectifs par grandes zones géographiques et principaux pays hors de l'UE

**Graphique 1 : Répartition du nombre de filiales**



Source commune aux trois graphiques : enquête pilote OFATS pour l'année 2007 hors secteur bancaire. Lecture : l'Union européenne capte 49 % des effectifs employés hors France par les groupes français. BRIC : Brésil, Russie, Inde et Chine. Autres pays développés : Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande.

**Graphique 2 : Répartition des effectifs**



**Graphique 3 : Part du chiffre d'affaires (CA), des effectifs et du nombre de filiales dans le total hors Union européenne (en pourcentage)**

